

Concevoir une séance EPS dans le champ d'apprentissage n°1

Publié le 18/09/2019 – Mis à jour le 18/09/2019

La séance d'EPS est un temps d'activité physique encadré, organisé pour permettre à tous les élèves de développer leur motricité et d'apprendre à mobiliser leurs ressources. Même si elle constitue une « respiration » dans la journée scolaire, elle est très différente d'un temps de récréation.

- [Accès à la ressource EDUSCOL - Concevoir une séance champ 1](#)

Thématique :

Éducation physique et sportive

Date :

18/09/2019

M.A.J. le 18/09/2019

Et aussi



Direction des Services
Départementaux de l'Éducation
Nationale de la Loire-Atlantique
BP 72616 - 44326 Nantes
CEDEX 3
Tél : 02 51 81 74 74